MOUNTING THE MATTERHORN.

I.

The tourists lost their nerve.

II.

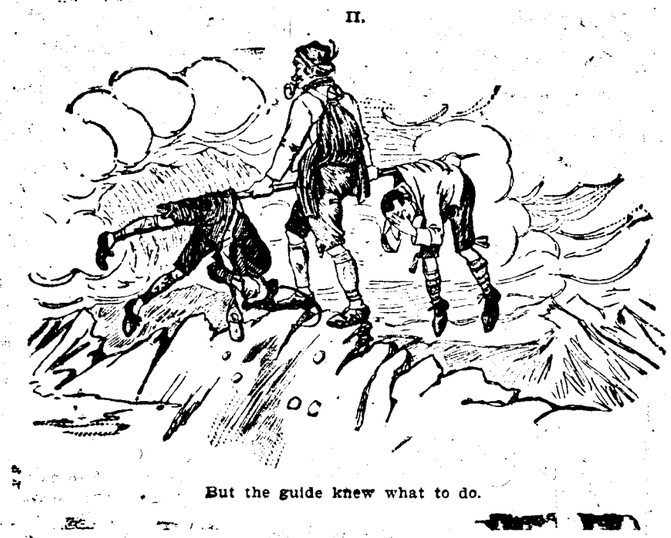

But the guide knew what to do.

The Groom's Coachman: "Huh! she only gave me ten cents. I'm afraid we have made a mesalliance!"

"Oh, what a pity! Did you see that young man's eyes? I wonder how they came so?"

"Yes, that's poor Cross. He went to the circus and tried to keep tab on four rings, seven trapezes and a chariot race all at once."

Farmer: "Hi! Can't yer read that 'ere sign, 'No swimmin allowed?'"

The Boys: "Dat's all right. Dere ain't one of us knows how ter swim a stroke."

FAITS DIVERS.

Température du 7 juillet 1897.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin....	86	30
Midi.....	96	36
3 P. M.....	94	34
6 P. M.....	92	33

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES. — Francis Letamendi à Francis Sauer ; William Schell à Emma Duvernay ; Cyprien Lapontche à Amélia Batchel ; Peter Rooney à Clara Ople ; Mitchel Tucker à Mary Hills ; John Nichols Riley à Marie Adèle Hymel.

NAISSANCES.—Mmes P. Wuertz jr., un garçon ; P. G Maspero, un garçon ; E. Hubener, un garçon.

DÉCÈS —Enfant de Mme C. B Fischer, —jours, Baie St. Louis; Mme Vve Catherine Schmitz, 77 ans, 2919 Laurel; J. Kernan, 27 ans, 1941 St-Thomas; D. Welsh, 14 mois, 2621 Chartres; C. Heinz, 67 ans, Millaudon et Mississippi; Viola Ople, asile Poydras; —Rurk, 5 jours, paroisse St-Bernard, Lne; Mary Desarzant, 8 heures, 1625 Urquhart; George Hudson, 10 mois, Ave Louisiana, près Howard; Pascal Pujos, 44 ans, asile Française; Albert Norrey, 10 ans, hôpital de charité; Minnie Hayes, 36 ans, 2412 Melpomène; Ada Lucy Schneider, 6 mois, 2234 Ave Tulane; Mme Mary B. Woolrich, 62 ans, 865 Magasin.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—Les successions suivantes ont été ouvertes :

Eliza Hughes, Wm Wilsborn, Mme Margaret E. Taylor.

Jacob Spiro vs Frank A. Harris—procès exécutif de $500.

Grand Lodge R. A. M. vs New Orleans Abstract Co—saisie provisoire de $275.

Mme L. F. Labauve vs ses créanciers—cession : actif, $655 25 ; passif, $1,604 67.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Joseph Myles—allures suspectes ; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Corinne Peterson—ivresse et bris de paix ; $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Rosa Westry—ivresse ; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Jos. Taylor, Jim Howard, Will Reed—allures suspectes ; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Molly Crosby—bataille et bris de paix ; $2.50 d'amende ou 12 jours de prison.

Frank Allerman—méfaits ; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution :

Charles Perbes, vente de lait falsifié; Alfred Fernandez, Marie Ross, Emma Tosier, Mamie Brady, Marie Laue, Lilly Crimulus, Josie Chandler, insultes et bris de paix.

MESSES SOLENNELLES.

Une messe sera célébrée ce matin à St Jacques, par le Rév. P. Augustin Thébault, pour le repos de l'âme de l'archevêque Janssens.

Hier soir sont partis de la ville pour assister à la cérémonie, les RR. Aveilhé, Janssens et Jos. Thébault.

Demain matin à 8 heures et demie, une grand'messe solennelle sera célébrée à l'autel de Notre-Dame de Prompt Secours pour remercier la Très Sainte Vierge d'avoir permis, après le vœu fait par le Père Joseph Thébault, qu'on ramenât à la Nouvelle Orléans les restes de l'archevêque mort en mer.

Hôpital des yeux.

La réunion mensuelle des membres du Bureau de l'Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge a eu lieu, hier soir, à 8 heures, au local, rue Remparts.

En l'absence du président Schmidt, le Général N. G Vincent a pris le fauteuil. Etaient présents : Dr. A. W. De Roaldes, Dr. H. Dickson Bruns, M. Frank Baker, Général N. G Vincent, M Charles Garvey, M. L. R. Jauquet, secrétaire, remplaçant M. Hinck, absent

Après la lecture des procès verbaux de la séance précédente, les rapports des divers officiers et commités ont été lus et acceptés.

Rapport du Secrétaire—Refus d'admission, 8.

Admissions—Département des yeux, 209; oreilles, nez et gorge, 219 ; dépt. Dermatologique, 6; dépt dental, 16; total, 450. Adultes, 338; enfants, 112; blancs, 296 ; couleur, 154 ; sexe masculin, 213 ; féminin, 237 ; étrangers, 63; E. U., 70; Louisiane. 317.

Consultations — Département des yeux, 1970 ; spécialités, 48 ; oreilles, nez et gorge, 1429 ; spécialités, 81 ; Dermatologie, 76; dentiste, 23 ; total, 3627.

Opérations—Département des yeux, 25 ; oreilles, nez et gorge, 67 ; total, 92.

Recettes—Cartes gratuites, 36; cartes nouvelles, $41 40 ; duplicatas, $2 50 ; troncs, $1 55 ; total, $48 45

Rapport du comité de l'intérieur (House committee):

Des dons ont été reçus comme suit : De la paroisse Terrebonne, $50; de la paroisse Feliciana, $50 ; de M. E. B Kruttschnitt, $25; M F. M. Ziegler, $100; Albert Toupe, $5, ainsi que divers objets, de M. H. J. Conrad, de Mlle Alice Geoffroy et de la Women's Temperance Union.

Des résolutions ont été adoptées en commémoration de M. John Roschi, un des fondateurs et des bienfaiteurs de l'Institution.

Après le règlement de quelques affaires de routine, la séance est levée.

Rapport du Chimiste A. L. Metz.

Le chimiste A. L. Metz a, hier, envoyé au coroner Y. R Lemonnier, son rapport officiel sur l'examen de l'estomac du vieux nègre St-Romain Badon, mort dimanche dernier.

Le résultat de cet examen a démontré que la police ne s'était pas trompée en supposant que le malheureux vieillard avait été empoisonné. Dans l'estomac seulement, huit grains d'arsenic ont été trouvés. Le foie contenait 1|2 grain de poison.

La chaudière contenant le restant du gombo a été également examinée, et elle contenait 68 grains.

Alphonse Beandean, le jeune nègre accusé d'avoir commis le crime, est toujours au large, mais son signalement a été envoyé à toutes les salles de la police.

Le Testament de Mgr Janssens.

On sait que Mgr Janssens, archevêque de la Nouvelle-Orléans, est mort en mer, le 10 juin, d'une façon tout-à-fait inattendue; que son corps a pu être amené en ville et qu'il a été inhumé dans un des caveaux de la Cathédrale St-Louis, le 16 du même mois.

Le lendemain, sa succession a été ouverte devant la Cour Civile de District. Le testament a été homologué, après les délais voulus par la loi, devant son honneur le juge Fred. D King, de la Division B

Le prélat défunt avait institué N.N. S.S les évêques Fitzgerald, de Little-Rock, Heslin, de Natchez, et le très Révérend Père Bogaertz, de la Nlle-Orléans, ses uniques héritiers et légataires, en même temps que ses exécuteurs testamentaires. Ces derniers ont été envoyés en possession par ordre de la Cour, et les deux prélats sont partis pour leur diocèse, laissant leurs pleins pouvoirs au très Rév. Père Bogaertz.

On savait que l'archevêque défunt avait laissé un Codicille et que ce document était enfermé dans sa chambre à coucher, dans un coffre fort en fer.

Avant que l'envoi en possession des exécuteurs testamentaires eut été prononcé, il avait été interdit à qui que ce fût de pénétrer dans le salon et dans les appartements privés de l'archevêque défunt. C'est hier, seulement, que le Très Rév. Bogaertz, un des légataires et exécuteurs testamentaires qui est, en même temps, l'administrateur du diocèse, a ouvert le coffre-fort et a pris possession du codicille, pour le confier au juge Frank McGloin, l'avocat de la succession. Il ne veut pas lui donner de publicité, avant de s'être consulté avec le juge Frank McGloin et avoir obtenu le consentement des deux autres légataires N. N. SS. les évêques Fitzgerald et Heslin.

On est cependant assez au fait des détails. La succession ne s'élève pas à un chiffre bien élevé—de quatre à cinq mille dollars.

Il ne laisse aucune propriété foncière en ville. Ses quelques effets personnels consistent en une croix d'or, une bague, une montre avec chaîne, et quelques autres bijoux qu'il laisse à son neveu, le Rév. Père Alphonse Janssens, recteur assistant de Ste. Rose de Lima, et au Rév. Père Thébault, son meilleur ami, le chancelier du diocèse.

On sait aussi qu'il laisse aux pauvres de la Nouvelle Orléans une somme de $200 qui sera distribuée par les soins de la conférence de St Vincent de Paul; et une petite somme d'argent à l'institut des sourds-muets de Chinchuba, fondé et soutenu par le Tr. Rév. Henry Mignot, chanoine de la cathédrale.

Plusieurs fonds lui ont été confiés en dépôt, notamment les $10,000 laissés par feu Thomy Lafon.

Sa Grandeur recommande à ses héritiers et exécuteurs testamentaires de maintenir ces dépôts intacts, et de les administrer suivant les intentions des testateurs.

Bien des personnes ont pu s'imaginer qu'il laissait une forte somme d'argent comptant — au moins plusieurs milliers de dollars. Il n'en n'est rien Mgr Janssens était très généreux, très charitable. La charité, cette vertu essentiellement chrétienne, qui n'attend pas que les mains soient pleines et que la fortune soit faite pour se manifester, qui trouve toujours moyen de s'exercer et a des ressources infinies, Mgr Janssens savait la pratiquer d'une admirable et, surtout, de la plus discrète façon.

On ne connaît pas le nombre de ses aumônes, de ses dons de tous les jours de tous les instants. Les pauvres en savent quelque chose, aussi bien que les asiles et les institutions de bienfaisance. C'est par centaines de dollars qu'il les aidait, sans que le public en sût rien. Aussi, s'il est mort pauvre, il laisse, après lui, un nom béni de tous les malheureux et une mémoire vénérée de tous les honnêtes gens, à quelque religion qu'ils appartiennent et de quelque nationalité qu'il se réclament.

Entre femmes.

Mme Alfred Fernandez qui tient un comptoir au Marché Français, a comparu, hier matin, devant le juge Bezou.

Elle était accusée d'avoir grossièrement insulté sa voisine, Mme Berthe Sans. Plusieurs personnes ayant corroboré le témoignage de cette dernière, l'accusée a été mise sous $150 de caution.

Acquittée.

Mabel Gray, la femme arrêtée, l'avant dernière nuit, accusée d'avoir volé une bague de $125 à A. C. McKaliget, de Covington, a comparu, hier matin, devant le juge Bezou. Comme McKaliget n'a pu affirmer que la femme était la véritable coupable, elle a été acquittée par le juge.

La Femme, L'Homme, et la Pilule.

C'était une bonne femme. Il l'aimait. Elle était sa femme. La tarte était bonne ; sa femme l'avait faite ; il l'avait mangée. Mais la tarte ne se digéra pas et il eut un désagrément avec sa femme. Maintenant il prend une pilule après avoir mangé de la tarte et il est heureux. Sa femme aussi. Ce qu'il prend c'est une Pilule d'Ayer.

Morale : Évitez la dyspepsie en prenant

Les Pilules Cathartiques d'Ayer.

UNE SCENE TOUCHANTE.

Présent du portrait de l'archevêque Janssens au Capitaine Halsey, du steamship Hudson.

Il s'est passé, hier matin, à bord du steamship Hudson, une scène touchante. Le Rév. Père J. A. Thébault, chancelier du diocèse, le Rév. Père Aveilhé, de l'église St-Maurice, et le Rév. Père Janssens, pasteur assistant de Ste-Rose de Lima, neveu de l'archevêque défunt, se sont rendus à bord du l'Hudson, pour remercier le Capt Halsey de la gracieuse et aimable façon dont il s'était conduit, en mer, lors de la mort du très regretté prélat. On sait que le capitaine s'était empressé d'arrêter son navire, pour prendre à bord les restes mortels de Mgr Janssens. Le capitaine avait, en cette triste circonstance, fait preuve d'une complaisance et d'une gracieuseté rares. Il s'était ainsi acquis des titres sérieux à la gratitude du clergé de l'archi-diocèse. Les excellents et dévoués ecclésiastiques dont nous venons de parler, ont voulu, hier, le lui témoigner publiquement.

Le Rév. Père Thébault lui a fait présent d'un superbe portrait au crayon, de l'éminent prélat.

Le chancelier du diocèse a accompagné ce don d'une chaleureuse et éloquente allocution, à laquelle le capitaine du navire a répondu avec la franchise et la cordialité qui caractérisent les marins. "Ce portrait, a-t-il dit, sera installé à la place d'honneur dans la cabine de l'Hudson." C'est là une de ces scènes qui marquent dans la vie d'un capitaine et dans la mémoire d'un équipage.

Conduite inconvenante.

A la prochaine réunion des commissaires de police, l'officier Wm Crimmins sera jugé pour conduite inconvenante et incompétence. Crimmins a commis, ces jours derniers, une erreur qui probablement lui coûtera sa position.

Mme Alice Schein, domiciliée à l'angle des rues Bienville et Lopez, s'est rendue à la station, hier matin, et a déclaré au secrétaire Geo. Vandervort que Crimmins l'avait arrêtée, sans aucun motif, et avait fait mettre tous ses meubles sur le trottoir. Sur l'avis de M. Vandervort, Mme Schein a déposé une plainte contre l'agent de police. sé

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols—Hier matin, entre trois et quatre heures, un voleur s'est introduit en la demeure de Dave Kahn, rue Remparts 1824, près St. André, et y a fait main basse sur des bijoux et des vêtements d'une valeur de $53.

—L'avant dernière soirée, un nègre, en escaladant une barrière, a pénétré dans la résidence de Fred Kuesel, rue Louisa, 610, et s'en est retiré, en emportant une somme de $50.

Arrestation Chas Bostron, Wm Leddy, Arthur Morgan, Henry Brodtman, Emile Steel et Romanes Auber, tous demeurant à Algier, ont été arrêtés, hier matin, par le sergent Calog e.

Les shérifs Barry et Meyers, de la paroisse Plaquemines, se sont rendus à la station du huitième precinct et y ont déposé une plainte contre ces individus. Il paraît qu'ils ont tenu une conduite tapageuse, dimanche dernier, à un pique-nique qui s'est donné à Cedar Grove Plantation.

Incendiaires — Des malfaiteurs ont tenté de mettre le feu, mardi matin à dix heures, à une maison, située 2315 rue Dabadie, occupée par des gens de couleur Raphael Barrow. Les flammes ont été découvertes et éteintes bientôt après, par des voisins.

Hier matin, à quatre heures, on a découvert que de l'huile avait été répandue sur les escaliers de la même maison et les flammes gagnaient déjà la maison lorsqu'elles ont été éteintes. La police a ouvert une enquête.

Chute—Landry Moore, domicilié rue Tchoupitoulas 626, a été conduit à l'Hôpital, hier matin, souffrant d'une fracture à la jambe droite. En marchant dans son sommeil, l'avant dernière nuit, il est tombé par une fenêtre du deuxième étage.

A l'hôpital. — John J. White, âgé de 88 ans, est arrivé, hier matin, à la Nouvelle Orléans, de Thibodeaux, pour se faire soigner à l'hôpital. Le pauvre homme est malade et sans ressources.

Morsure.—Arthur Marx, un gamin de 14 ans, domicilié rue B ronne 2027, en jouant, hier matin, dans la cour de Mme C. Jackson, avenue Jackson 2114, a été mordu au bras par un chien appartenant à cette personne. Marx a été soigné par le Dr. Dreyfous

Insolation. - Un cheval appartenant à Trenchina et Olivera, restaurateurs établis à West End, a été frappé d'insolation, hier matin, à dix heures. L'animal est mort quelques instants après.

TEXAS EL PASO T AND P ROUTE PACIFIC

LIGNE COURTE
—POUR—
Hot Springs, Nord Texas
—ET—
CALIFORNIE
Bureau des Billets : 632 Canal,
Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

Ex. de	Départs	Arrivages
Ft. Worth et Cal...	8:15 a.m.	9:15 a.m.
Ft Worth, Hot Springs et St Louis Ex	7:20 p.m.	6:55 p.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall ; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lne. ARTHUR DE ARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice président et directeur-général Dallas Tex.

1er janv96—1an

Chs. Leven, Président ; O. A. Scheidau Jr, Vice-Président ; Henry Ledoux, Gérant.

"NEW ORLEANS ELECTRIC CO.,"
(Compagnie Electrique de la Nlle-Orléans)
Nos 728 et 730 rue Gravier, près Carondelet.

Réparations, Constructions, Fournitures, Moteurs, Eventails, Dynamos, Sonnettes, Batteries, Téléphones, Fil métallique, Travaux expérimentaux, Réparations, etc.

Agents de l'Etat du "Crocker Wheeler" Electric Company, "Kerite", Fils métalliques et Cables. 4 juil 7

NEUVIÈME EXCURSION ANNUELLE A GALVESTON, Tex.

Par le "ORIGINAL CRESCENT CITY EXCURSION CLUB, Limited" Qui fera le départ du Southern Pacific, au pied de la rue Esplanade, LUNDI 12 juillet 1897, à 5 A. M. Alger, 5:30 A. M., Gretna, 5:35 A. M. Revenant, laissera Galveston, SAMEDI 17 juillet à 7:30 A. M. Les trains s'arrêteront à Algier, Gretna, Schriever, Morgan City, Franklin, Nouvelle-Ibérie, Lafayette et Houston aller et retour.

Les billets peuvent s'acquérir de Conrad Leithman, No 2238 rue Laurel ; Andrew H. Scars, No 1710 rue Annette ; Wm Ardill, No 330 rue Commune ; John W Joachim, rue Tchoupitoulas et Delachaise ; John Burris, encoignure Royal et Champs-Elysées, John McDonald, encoignure St ptième et Baronne ; Phil J Rauch, No 2441 rue Chippewa, Chas Kubel, Jr. No 508 de Poydras ; Robt J Douglas, No 421 rue de Chartres ; Peter Nagele, 103 rue Première ; Ed Dean, 1330 Carondelet ; Chas Steffen, 543 rue Philip ; P A Capdau, encoignure Champs-Elysées et Remparts.

BILLETS (Aller et retour) De la Nouvelle Orléans, $10 ; de la Nouvelle Ibérie $8 de Lafayette, $7. Les passagers peuvent faire chéquer leurs bagages à leur résidence par le New Orleans Transfer 4 juil 7

FUNA Décédée, mercredi, 7 juillet 1897, à 7:30 heures P. M., MARTINA FUNA, veuve de feu Miguel Pirie, native de Mahon, Espagne. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de ses gendres, Henry Ernest et le professeur Emile Malmquist, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui partiront de la dernière résidence, No 1236 rue Espagne, entre Urquhart et Moreles, aujourd'hui (jeudi) 8 juillet, à 4:30 heures P. M.

Les journaux d'Espagne sont priés de reproduire.

RIVET—Décédé, mercredi, 7 juillet 1897, à 9:40 heures P. M., âgé de 26 ans, J. J. MICHEL RIVET, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Rivet et Jarreau sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu Jeudi, 8 juillet 1887, à 5 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de l'Eglise de Notre Dame du Sacré Cœur, encoignure Claiborne et Annette.

TORRE—Décédée, hier, à 7 heures du soir, à l'âge de 11 ans et 16 jours, LOUISE EMERALDA, fille de Peter Torre et d'Amélie Jean, native de cette ville. Les amis et connaissances des deux familles sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 2257, chemin du Bayou, coin Tonti et Esplanade.

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de Pompes Funèbre

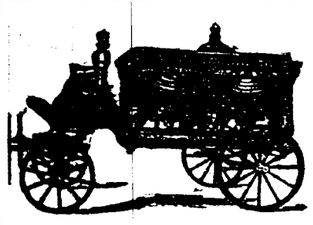

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 rue Ste-Anne.
Téléphone No 1043.
14 juin—3m

Télephone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.
Pour les sociétés suivantes : Sociétés Française, Arméa du Tennessee, Soldier's Home of Louisiana, Guibet's Battery Benevolent Association, Penn Benevolent Association, Old Fender Benevolent Association, Pélican Mutual Benevolent Association, Louisiana Benevolent and Protective Association, Peoples Benevolent Association, La France Benevolent Association, Beauregard Lodge No 128 K. of P. Dames Catholique de l'Annonciation, Dames de l'Alliance Française, Dames Orléanaises, Dames du Croissant, etc., etc.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av 6m

Bureau du chemin de fer d'Orléans—Avis est par le présent donné aux actionnaires de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans que le privilège qui leur est donné de prendre leur prorata de la seconde hypothèque à 80c à être issue par cette Compagnie expirera le 10me jour de juillet 1897.

P. COUCOT.
27 juin—au 10 juil inc—14f Secrétaire

AVIS DE DIVIDENDES.

BUREAU DU CHEMIN DE FER CANAL ET CLAIBORNE, sixième étage, Morris Building, encoignure Canal et Carondelet, Nouvelle Orléans, 6 juillet 1897—A une réunion régulière du bureau de direction tenue le 6 juillet 1897, un dividende semi annuel de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital a été déclaré, payable sur demande.

B. J DE GRANGE,
8 juillet—1 fois Secrétaire

OFFICE du "Southern Insurance Company of New Orleans," No 314 rue du Camp Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1897—A une assemblée du Bureau des Directeur, tenue aujourd'hui, un dividende semi annuel d'intérêt de QUATRE (4) POUR CENT sur le stock capital a été déclaré payable sur demande.

S OTT McGEHEE Secrétaire.
3 juil—10f

New Orleans Insurance Association.—Nouvelle Orléans, 3 juillet 1897—A une assemblée du Conseil de Direction tenue le 15 juin, un dividende semi annuel de Trois Piastres par action (3 00) a été déclaré payable à partir du 5 juillet 1897.

A. J. MIOTON,
4 juil—1 sem Secrétaire pro tem.

Dissolution.

La maison de chirurgien de JUNG & LANDRY est ce jour, dissoute par consentement mutuel. Tout l'actif est transféré et les obligations assumées par L. A. JUNG.

L. A. JUNG,
J. V. LANDRY,

En ce qui concerne ce qui précède, je sollicite pour mon ancien associé, M. L. A. JUNG, et ses fils le patronage de mes amis et ceux de l'ancienne maison.

J. A. LANDRY.

M'étant associé mes deux fils CHAS J. et THÉODORE JUNG, les affaires de chirurgien seront continuées par la nouvelle raison sociale du nom de JUNG & SONS à l'ancien local, 234 rue Carondelet.

L. A. JUNG.
6 juillet—4 8 13

VENTES A L'ENCAN

PAR HARRY H. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tous les droits, titres en et à LA NICARAGUA MINING, DEVELOPING AND COLONIZING CO. LIMITED,
Dans le Nicaragua, Cape Gracias.
Aux Enchères Publiques. Conditions—Comptant.

PAR HARRY H HODGSON Encanteur, Bureau, 145 rue Carondelet, le MARDI, 20 août 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 931 rue Gravier. Ordonné par et conformément à un ordre de l'Hon Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B No 51 040 du dossier dans l'affaire de John D. O'Niel vs La Nicaragua Mining Developing and Colonizing Company, Limited, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine concession pour localiser une mine dans ce qui est connu comme la vallée de la chaîne de la montagne de la Rivière Pia Pia, sur la crique de Wassunk, dans le Nicaragua, cap Gracias, connue comme le Letitia Vein, ensemble avec toutes les dépendances, etc., nécessaires à l'opération de la dite mine appartenant à la Nicaragua Mining Developing and Colonizing Company Limited et laquelle a été acquise par le dite Nicaragua Mining Developing and Colonizing Company, Limited, de John McCafferty, le 21 juillet, 1894.

Conditions—Comptant.
7 juillet—7 18 25 - août 1 8 9 10

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry J. Doescher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,174 — Division D. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. Doescher, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
8 juil—8 12 17 Greffier.

Succession de Julia Amanda Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 962—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Rév. K. V Moise exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
8 juillet—8 12 17 Greffier. E. E. MOISE avocat.

AVIS AUX CREANCIERS.

John P. Maugin vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,268—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Ricciuti, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
EDGAR M CAHN, avocat.
8 juillet—8 12 17

Jacques Bordeau vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 447—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F H Mitchell syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN
8 juil—8 12 17 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 53 968—Division B—Mme L. F. Labauve versus ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la pétitionnaire Madame Anna L. Labauve veuve de Louis F. Labauve, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Simeon, notaire public, en cette ville au bureau No 20 rue Carondelet, commençant MERCREDI, le 28e jour de juillet 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues

Nouvelle Orléans, 7 juillet 1897.
Signé : FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 juil

Avis spécial.

BUREAU DU TRESORIER DE LA VILLE
Chambre 2, Hôtel de Ville
Nouvelle Orléans, juillet 1897.

Les comptes de taxes de ville pour 1897 sur les propriétés foncières seront prêts pour collection le JEUDI, 8 JUILLET et deviendront délinquants le 8 août 1897. L'intérêt sera chargé après la délinquance datée. Les contribuables voudront bien emporter leur reçu de taxe de Poll avec eux.

GEO. B PENROSE
7 juil—3f Trésorier.

Avis.

Nlle Orléans, le 5 juillet 1897.

A partir de ce jour le 1er juillet 1897, M. Léon Villeré a un intérêt dans nos affaires. Le nom de la maison commerciale ne changera pas.

ERNEST C. VILLERÉ & DE BLANC
6 juil—6 7 8 145 rue Carondelet.

Banque Nationale Hibernia. Nlle Orléans Lne, 25 juin 1897.—Un dividende semi annuel de Cinq Dollars par action a été déclaré, et payable des profits des derniers six mois, payable le 1er juillet 1897.

CHARLES PALFREY,
1er juil—1 semaine Caissier.

SARATOGA.
"THE GRAND UNION."
Conditions spéciales pour la semaine ou pour la saison.
WOOLLEY & GERRANS, Propriétaires.
Saratoga Springs New York
Aussi propriétaires de HOTEL TROY, le seul hôtel à l'épreuve du feu à Troy.
7 juil—1m